

Séjours ski GOLLA



6/12 ans Du 2 au 7 mars
11/16 ans Du 7 au 12
mars

Station du collet
d'allevard



Séjours ski GOLLA



Du 2 au 7 mars
11/16 ans Du 7 au 12
mars

on du collet
allevard



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ▣ Séjours de 6 jours, agréés par la D.D.C.S.P.P, avec encadrement diplômé.
- ▣ Les transports sont organisés au départ du parking place des droits de l'homme (gymnase du Zodiaque)
- ▣ La participation accordée par la mairie d'Annonay est déduite du tarif (2.7 € /j)

PRE-INSCRIPTIONS à partir du 9 décembre 2013

- ▣ un chèque d'acompte de 100 € (l'inscription ne sera définitive qu'à réception de l'acompte)

DOCUMENTS A FOURNIR

- ▣ le dossier d'inscription
- ▣ bons caf (dès réception)
- ▣ copie des vaccinations et un certificat médical de non contagion (au plus tard lors de l'essayage)

JOURS ET HORAIRES d'inscription :

- ▣ Domaine du Grand Mûrier : du Lundi au vendredi : 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17 h30 (sauf le mercredi)
- ▣ Secrétariat immeuble Jean Jaurès- 34 Av. de l'Europe : Mardi : 8h30 à 11h30

TARIFS :

Séjour 6/12 ans : - Annonay : 390 € - Hors Annonay : 430 € + cotisation ou adhésion

Séjour 11/16 ans : - Annonay : 400 € - Hors Annonay : 450 € + cotisation ou adhésion

Pour le tarif Annonay, la participation accordée par la mairie est déduite du tarif (2.7 € /j)

Les tarifs ne tiennent pas compte des aides de la CAF et du Conseil Général de l'Ardèche.

Les aides possibles :

- Les aides aux temps libres CAF.
- L'aide du Conseil Général de l'Ardèche : Conditions d'attribution : habiter en Ardèche au 1 er janvier, avoir un quotient familial inférieur à 475 € ou être bénéficiaire du RSA Socle ou Majoré (attestation de paiement à fournir).
- La participation journalière de votre comité d'entreprise.
- La participation journalière de votre mairie (Hors Annonay)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- ▣ Séjours de 6 jours, agréés par la D.D.C.S.P.P, avec encadrement diplômé.
- ▣ Les transports sont organisés au départ du parking place des droits de l'homme (gymnase du Zodiaque)
- ▣ La participation accordée par la mairie d'Annonay est déduite du tarif (2.7 € /j)

PRE-INSCRIPTIONS à partir du 9 décembre 2013

- ▣ un chèque d'acompte de 100 € (l'inscription ne sera définitive qu'à réception de l'acompte)

DOCUMENTS A FOURNIR

- ▣ le dossier d'inscription
- ▣ bons caf (dès réception)
- ▣ copie des vaccinations et un certificat médical de non contagion (au plus tard lors de l'essayage)

JOURS ET HORAIRES d'inscription :

- ▣ Domaine du Grand Mûrier : du Lundi au vendredi : 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17 h30 (sauf le mercredi)
- ▣ Secrétariat immeuble Jean Jaurès- 34 Av. de l'Europe : Mardi : 8h30 à 11h30

TARIFS :

Séjour 6/12 ans : - Annonay : 390 € - Hors Annonay : 430 € + cotisation ou adhésion

Séjour 11/16 ans : - Annonay : 400 € - Hors Annonay : 450 € + cotisation ou adhésion

Pour le tarif Annonay, la participation accordée par la mairie est déduite du tarif (2.7 € /j)

Les tarifs ne tiennent pas compte des aides de la CAF et du Conseil Général de l'Ardèche.

Les aides possibles :

- Les aides aux temps libres CAF.
- L'aide du Conseil Général de l'Ardèche : Conditions d'attribution : habiter en Ardèche au 1 er janvier, avoir un quotient familial inférieur à 475 € ou être bénéficiaire du RSA Socle ou Majoré (attestation de paiement à fournir).
- La participation journalière de votre comité d'entreprise.
- La participation journalière de votre mairie (hors Annonay)